

EDEN



Nancy le 31 janvier 2014

Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéien
Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement
MJC Lillebonne 14 rue du Cheval Blanc 54000 NANCY
E-Mail : contact@as-eden.org
Site Internet : www.as-eden.org

A Monsieur André ROSSINOT
Président du Grand Nancy
CUGN – 22-24 Viaduc Kennedy
54035 NANCY Cédex

Lettre ouverte à M. André Rossinot, Président du Grand Nancy

Objet : Ligne 2 et la priorité aux feux tricolores aux carrefours

La nouvelle ligne 2 de transport en commun est équipée de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Depuis l'extrémité du Boulevard de Scarpone jusqu'à Bonsecours, soit environ 14 kms pour l'aller et le retour, les bus circulent dans un couloir dédié c'est à dire en site propre, hormis quelques exceptions en centre-ville, comme une partie de la rue Gambetta.

Ces couloirs, dits ouverts car il n'y a pas de bordure pour les séparer de la circulation automobile, sont également accessibles aux vélos.

Ces itinéraires sont jalonnés de nombreux carrefours pour lesquels, au même titre que pour un tramway, les bus doivent avoir la priorité. Ce mode de fonctionnement, destiné à favoriser l'usage des transports en commun, devait être opérationnel à la mise en service de la ligne le 24 août 2013. Il a été rappelé dans la lettre de chantier n°1 de mars 2013 et, en ces termes, dans la lettre n°2 de juin 2013 diffusée à l'ensemble de s administrés de la communauté urbaine du Grand Nancy : « sa circulation ne sera pas dépendante du flux automobile, d'autant que la ligne 2 sera prioritaire aux feux tricolores »

La réalité est bien différente. Du fait que des balises ont été mises en place en amont des carrefours dans la chaussée, en toute logique le bus devrait déclencher la présentation du feu vert à son approche, comme c'est le cas pour les systèmes de ce type.

A l'heure actuelle, il apparaît que les principaux carrefours sont encore régulés sur le principe de l'onde verte, de sorte que le bus qui est amené à s'arrêter entre 2 feux pour prendre et déposer des passagers, se retrouve avec le feu au rouge au carrefour suivant. Son passage sur les emplacements supposés de balise ne semble avoir aucun effet sur l'ouverture du feu au vert
Ces arrêts répétitifs aux carrefours, de plusieurs dizaines de secondes, ont forcément des effets négatifs importants sur la durée du trajet et sur sa régularité.

Cette situation se présente également aux heures creuses, en milieu de matinée ou d'après-midi.

Nous sommes en présence d'un système de transport moderne avec des bus confortables et des couloirs qui leur sont dédiés mais la réalité laisse à penser que vous continuez à laisser circuler les voitures comme auparavant.

Cette nouvelle ligne structurante qui devait offrir toutes les performances d'un tramway pour un coût bien moindre (lettre n°2) ne répond absolument pas aux objectifs annoncés ni à une recherche d'optimisation de temps de parcours qui devrait la rendre plus attractive.

Eden vient de recevoir le 28 janvier 2014 le compte-rendu d'une réunion tenue le 25 novembre 2013 avec M. Royer vice-président du Grand Nancy et des professionnels des services techniques. Ce compte-rendu répond à nos questions sur le sujet :

« S'agissant de Nancy centre, un seul carrefour est prioritaire aujourd'hui pour les TC, Stanislas-Guerrier de Dumast du fait de la nécessité de gérer le changement de file du bus.

Les autres carrefours feront l'objet d'un examen au cas par cas, pour rechercher la solution optimale. »

Le temps estimé de la ligne 2 annoncé lors de l'enquête d'utilité publique était de, je cite: "41minutes 13 secondes", puis 44 minutes annoncées et maintenant sur les fiches horaires de 39 à 46 minutes selon les horaires.

Le parcours de la ligne 2 aux heures creuses un lundi donne les temps suivants :

- Laneuveville/Plateau de Haye en 2 parties: Thiers/Plateau de Haye de 13h53 à 14h18 et Laneuveville/Thiers de 15h42 à 16h07 soit au total 0h50 et arrêt à 13 feux rouges en site propre
- Plateau de Haye/Laneuveville en une seule fois de 14h29 à 15h33 soit 1h03 et arrêt également à 13 feux rouges. en site propre
-

Le dépassement est donc de l'ordre de 10 minutes soit + 22% de durée de trajet.

Ces constatations ont été faites aux heures creuses de l'après-midi. La situation est sans doute encore différente aux heures de pointe quand les carrefours sont encombrés et les passagers plus nombreux.

Dans l'attente de l'organisation d'un parcours commun de cette ligne proposée par M.Royer le 25 novembre dernier et de la présentation du programme d'études de l'examen des carrefours à rendre prioritaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations citoyennes.



La présidente, Laurence Huault